

UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e électronicien-ne, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La présidente de Sorbonne Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e électronicien-ne, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Madame AUDEBERT Fabienne, maitresse de conférence hors classe, présidente, Sorbonne Université, Paris.

Madame ANTRAIGUE Sophie, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur BERNEAU Fabrice, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

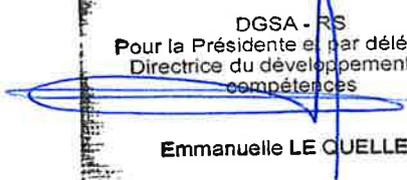
Monsieur JOUVE Frédéric, ingénieur d'études hors classe, Université Clermont Auvergne, Aubière.

Madame TRIMAILLE Isabelle, ingénieure de recherche hors classe, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur THOMAS Jean-Louis, directeur de recherche, suppléant, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2023


D G S A - R S
Pour la Présidente et par délégation
Directrice du développement des
compétences

Emmanuelle LE QUELLEC